



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-troisième session
Rome, 22-23 avril 1998

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À

LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

POUR

LE PROJET DE MICROFINANCEMENT ET DE COMMERCIALISATION



TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
I - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Données d'expérience	3
C. Stratégie de lutte contre la pauvreté au Bénin	3
II - LE PROJET	5
A. Zone du projet et groupe cible	5
B. Objectifs du projet	6
C. Composantes	6
D. Coûts et financement du projet	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	9 10
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	11
H. Risques	12
I. Impact sur les femmes	12
J. Impact sur l'environnement	13
K. Aspects novateurs	13
III - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	13
IV - RECOMMANDATION	14
ANNEXE Résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié	15



APPENDICES

I.	Country Data (Données sur le pays)	1
II.	Previous IFAD Loans (Prêts antérieurs du FIDA au Bénin)	2
III.	Logical Framework (Cadre logique)	3
IV.	Apports quantifiés, objectifs et facteurs clés du projet	6
V.	Coûts et financement	11
VI.	Organization and Management (Organisation et gestion)	13
VII.	Economic and Financial Analysis (Analyse économique et financière)	17



TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Franc CFA (XOF)
1,00 USD	=	580 XOF
1,00 XOF	=	0,00172 USD

POIDS ET MESURES

(Système métrique)

SIGLES ET ACRONYMES

ASF	Association de services financiers
ONG	Organisation non gouvernementale
TRE	Taux de rentabilité économique
FECECAM	Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel
SGI	Système de gestion informatisée
UCP	Unité de coordination du projet

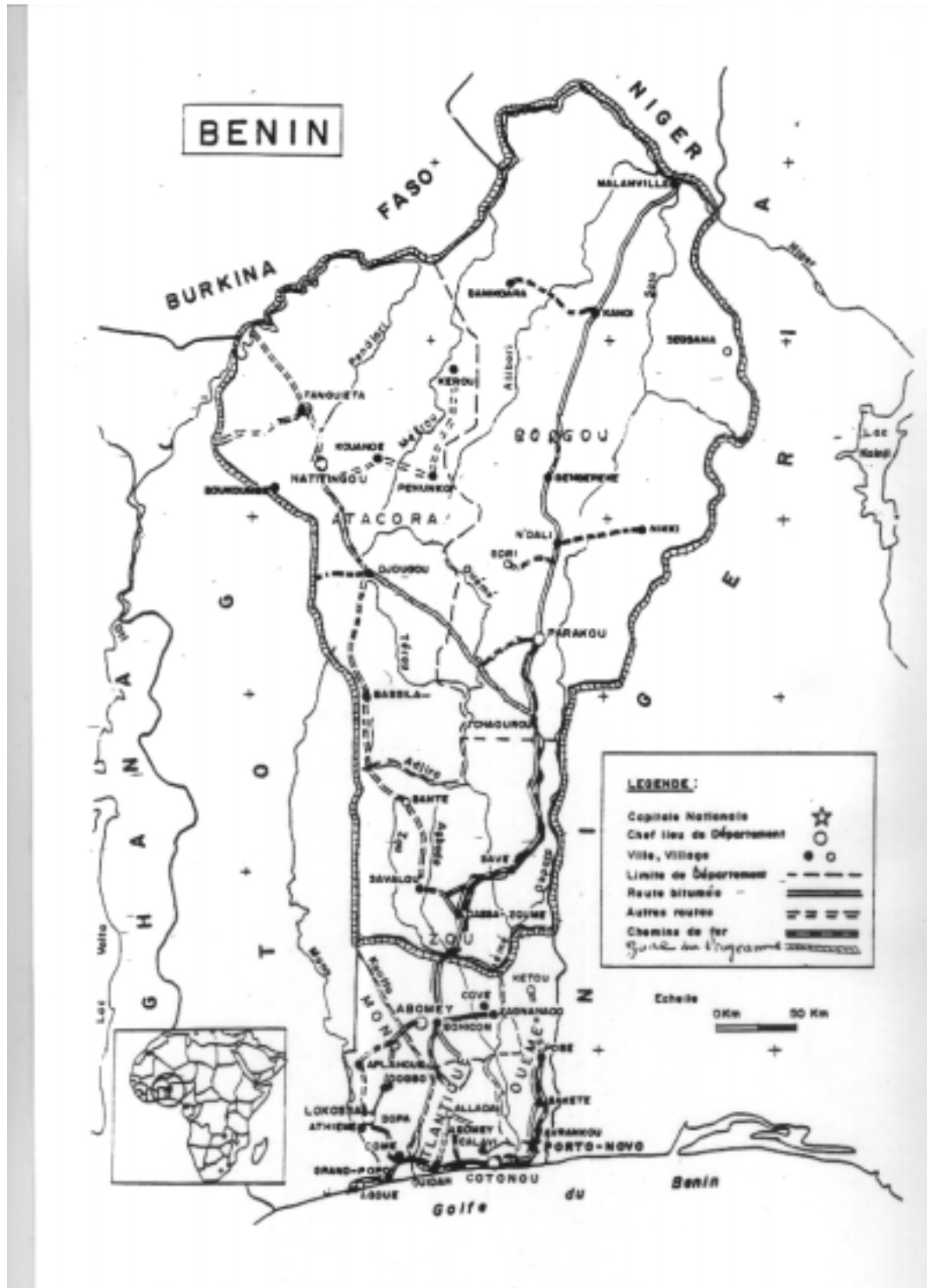
GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Année budgétaire

1^{er} janvier - 31 décembre



CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: FIDA

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du FIDA aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leur frontière ou limites.



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

PROJET DE MICROFINANCEMENT ET DE COMMERCIALISATION

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République du Bénin
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère du développement rural
COÛT TOTAL DU PROJET:	15,1 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	9,15 millions de DTS (équivalant approximativement à 12,2 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEUR:	Aucun
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	1,4 million de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	1,5 million de USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	FIDA



NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires du projet? 90 000 membres des 180 associations de services financiers (ASF) qui seront créées devraient directement bénéficier du projet. Environ 8 000 femmes devraient tirer parti des activités génératrices de revenu et 300 000 personnes de l'amélioration des voies de desserte.

Pourquoi sont-ils pauvres? Ils le sont en raison du coût élevé des transactions marchandes nécessaires pour vendre leurs produits et acheter les biens de consommation, les intrants nécessaires à la production et les services de base. Les agricultrices sont particulièrement marginalisées et accèdent difficilement aux services financiers, à la terre, à la formation et aux autres moyens de production. Le coût élevé des transactions marchandes est causé par: i) la rareté des services financiers en milieu rural; ii) la faible participation des femmes aux décisions à l'échelon local; iii) l'isolement et la dispersion des producteurs et la prédominance des petits opérateurs dans les filières d'approvisionnement, lesquels sont insuffisamment informés et ne disposent que d'un pouvoir de négociation limité; iv) la médiocrité des pistes rurales qui limitent l'accès aux bassins de production et aux marchés; et v) l'insuffisance des renseignements commerciaux et des liens entre producteurs locaux et négociants ainsi que la méconnaissance des marchés éloignés. Compte tenu des coûts élevés des transactions commerciales, les possibilités de commercialisation sont médiocres, les investissements dans le développement de la production agricole rares, et les activités de commerce de gros limitées. Le petit commerce reste la règle. Dans bien des régions, la médiocrité de l'infrastructure et l'éloignement rendent les services sociaux essentiels (enseignement et soins de santé primaires) difficilement accessibles, ce qui se répercute négativement sur la main-d'oeuvre et la capacité d'investissement.

Que leur apportera le projet? Le projet contribuera à atténuer la pauvreté en comblant des lacunes fondamentales en vue d'assurer un développement durable reposant sur les initiatives des femmes, des petits commerçants et des villageois. Le projet entend créer des institutions locales autogérées et autofinancées qui perdureront après l'achèvement de la période du projet. L'objectif général est d'accroître le revenu et le bien-être des ménages ruraux pauvres, et notamment des femmes. À cet effet, le projet vise spécifiquement à: i) renforcer la capacité d'autopromotion et d'autosuffisance des femmes ainsi que leur participation aux décisions et au développement local; ii) faciliter l'accès durable des ruraux pauvres aux services financiers; iii) améliorer la commercialisation de la production existante en réduisant les coûts des transactions et iv) améliorer la transparence, le professionnalisme et l'efficacité des organisations locales, en particulier les groupements et micro-entreprises féminins. Les trois principales composantes du projet sont: i) appui aux services financiers décentralisés; ii) appui aux ASF; et iii) réfection et entretien des pistes rurales.

Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet? Les villageois, hommes et femmes, participeront pleinement à la création d'institutions locales (associations financières et commerciales), dont ils seront à la fois actionnaires et gestionnaires. Les villageois et les groupements féminins participants seront activement associés à l'entretien des pistes rurales. Le projet organisera des réunions régulières avec les comités régionaux de coordination, dans lesquels les bénéficiaires seront représentés. Le programme de travail et le budget annuels seront élaborés avec le soutien de ces comités et des organisations non gouvernementales partenaires, compte tenu de la demande et de la capacité de participation du groupe cible.



RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE
PROPOSITION DE PRÊT À LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
POUR
LE PROJET DE MICROFINANCEMENT ET DE COMMERCIALISATION

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République du Bénin d'un montant de 9,15 DTS (équivalant approximativement à 12,2 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Projet de microfinancement et de commercialisation. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, sera assorti d'une commission de service de trois quarts de points (0,75%) l'an. Il est proposé que, compte tenu de ses aspects novateurs en ce qui concerne sa mise en oeuvre par des organisations non gouvernementales et par le secteur privé, ce projet lancé à l'initiative du FIDA soit directement supervisé par le Fonds. Le microfinancement en est l'orientation majeure, pour laquelle le FIDA a élaboré une approche stratégique novatrice reposant sur la création d'associations de services financiers qui devra être étroitement suivie et supervisée.

PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. D'une superficie de 112 622 km², le Bénin est situé en Afrique de l'Ouest, et est entouré par le Togo à l'ouest, le Nigéria à l'est, et le Burkina Faso et le Niger au nord. Il a une étroite façade maritime sur l'océan Atlantique, et le port de Cotonou joue un rôle important dans l'approvisionnement des pays de la sous-région. La population du Bénin, estimée à 5,1 millions d'habitants, augmente au taux moyen de 2,9% par an. On estime que 65% de la population vit en milieu rural, se concentrant surtout dans le sud du pays. Le produit national brut (PNB) par habitant se chiffrait en 1995 à l'équivalent de 370 USD, ce qui place le Bénin parmi les pays les moins avancés. Environ un tiers des ménages y vivent au-dessous du seuil de pauvreté, et presque deux tiers des ménages ruraux sont en situation de précarité. Le contexte macro-économique est fortement influencé par l'appartenance du pays à l'Union économique monétaire de l'Ouest africain (UEMOA) ainsi que par ses relations commerciales, officielles ou non, avec le Nigéria, avec lequel le Bénin partage une frontière longue et en grande partie non surveillée.

2. Depuis le début des années 90, le Bénin a entrepris avec succès une réforme économique et politique avec l'aide de trois programmes d'ajustement structurel successifs qui ont permis de rétablir la croissance économique (4% par an de 1990 à 1995). L'endettement public a diminué, l'inflation est maintenue à un niveau modique et tous les indicateurs macro-économiques sont assez satisfaisants. Le Bénin a mis en place un cadre incitatif qui favorise l'investissement privé et la croissance. Par ailleurs, le processus de démocratisation lancé dans le pays est exemplaire en Afrique. Cette évolution politique a renforcé la société civile, les organisations locales et les groupements de producteurs qui jouent un rôle de plus en plus important dans la vie politique et économique du pays. La plupart des organisations locales, y compris les associations et les organisations non gouvernementales (ONG), sont de création récente, et ne disposent que de moyens limités sur les plans institutionnel, financier et opérationnel. Le

¹ Pour plus de précisions, voir l'appendice I.



secteur agricole est le moteur de la croissance économique, fournissant environ 60% des emplois et 33% du PNB; en outre, les échanges commerciaux, qui portent essentiellement sur les produits agricoles, représentent également une part de 33% du PNB. La production vivrière est assez diversifiée et pourrait satisfaire aux besoins alimentaires du pays, mais elle est inégalement répartie, entraînant des disparités d'approvisionnement importantes entre les régions. Les principales cultures sont le maïs, l'igname, le manioc, l'arachide et le haricot, le sorgho et le mil étant surtout cultivé dans le nord du pays, où l'élevage joue également un rôle important. Le coton est une culture de rapport qui joue un rôle majeur. L'agriculture, qui est essentiellement pratiquée par des paysans démunis, notamment des femmes, voit sa croissance freinée par l'accès limité aux marchés et au financement qui permettraient de développer la production et d'accroître les revenus.

3. Dans les zones rurales du Bénin, les femmes sont particulièrement actives dans la production agricole, la transformation et la commercialisation des cultures. Elles assurent la totalité des activités de commercialisation et de transformation primaire des cultures vivrières, alors que les groupes de producteurs essentiellement dirigés par des hommes supervisent la commercialisation du coton. Pour les femmes, le manioc et le maïs sont en passe de devenir une source essentielle de revenus. Cette évolution des possibilités commerciales s'est accélérée après la dévaluation du franc CFA de 1994, laquelle a renforcé l'avantage comparatif des cultures vivrières nationales et a orienté la demande urbaine vers des aliments produits localement, comme le manioc et l'igname. Les femmes ont plus difficilement accès que les hommes aux facteurs de production tels que la terre, le capital et le savoir-faire. Par contre, elles sont plus sensibles aux signaux du marché, participent davantage que les hommes aux travaux collectifs et aux activités des caisses d'épargne et de crédit. Elles sont très intéressées par des prêts à très court terme leur permettant de saisir des possibilités commerciales et de faire face à des besoins urgents à caractère social, et sont disposées à payer, et le font, des taux d'intérêt élevés pour pouvoir obtenir des prêts. Étant donné le potentiel important que représentent les femmes, une aide ciblée sur les femmes - renforçant leurs moyens d'autopromotion et de participation au développement local - pourrait entraîner un recul considérable de la pauvreté.

4. Depuis 1990, le secteur bancaire a été restructuré avec succès, à la suite d'une longue période au cours de laquelle les institutions financières étaient sous le contrôle de l'État et le crédit était accordé directement. À l'heure actuelle, le secteur financier compte cinq banques commerciales privées, un réseau de caisses de crédit mutuel, et deux réseaux de caisses d'épargne appartenant à l'État. Les banques commerciales élargissent peu à peu leur implantation dans les provinces et ne desservent pas actuellement les marchés financiers ruraux à l'échelon des villages pour des raisons de coûts et de risques. Le réseau de caisses de crédit mutuel ne couvre qu'une fraction des zones rurales (environ 15% des villages) et est loin de fournir tous les services nécessaires puisqu'il finance presque uniquement le secteur du coton, et surtout, les producteurs hommes. La demande de services financiers en milieu rural est principalement satisfaite par des arrangements financiers informels (usuriers, tontine, amis et familles, et autres pratiques traditionnelles). De tels arrangements informels manquent de transparence et ne sont pas rentables pour les agriculteurs démunis. En dépit de ces problèmes, la création d'un système bancaire rural durable à l'échelon des villages offre des perspectives très prometteuses, puisqu'il pourrait compléter le réseau de caisses de crédit mutuel.



B. Données d'expérience

5. À ce jour, le FIDA a financé cinq projets au Bénin pour un montant total d'environ 54 millions de USD². Conformément au mandat du FIDA, tous les projets mettent l'accent sur la lutte contre la pauvreté rurale, sur la sécurité alimentaire des ménages et sur l'autonomisation des petits agriculteurs, et notamment des femmes. L'aide du FIDA s'est adressée aux ruraux pauvres dans les zones où la pauvreté est particulièrement grave, à savoir les régions du Borgou et de l'Atacora, au nord du pays. Les interventions du FIDA ont été également ciblées en priorité sur les agriculteurs démunis afin d'atténuer la pauvreté et, en outre, ont en particulier privilégié les femmes rurales auxquelles s'adressent notamment les programmes de crédit, les activités rémunératrices et la formation. Avec les jeunes ruraux, les femmes sont les premières visées par les initiatives récentes de promotion des micro-entreprises rurales et par les activités rémunératrices du Projet d'activités génératrices de revenus du FIDA approuvé en 1995. Les enseignements tirés de la mise en oeuvre des premiers projets ont été pris en compte dans la conception des projets les plus récents et ont permis d'améliorer l'efficacité de la mise en oeuvre et la participation des bénéficiaires. L'accent porte de plus en plus sur le renforcement des moyens dont disposent les petits producteurs ruraux pour définir leurs besoins et leurs problèmes et chercher des solutions appropriées, ainsi qu'assumer la responsabilité de la mise en oeuvre et de la gestion des activités de développement définies. Les itinéraires techniques et la vulgarisation ne sont pas cités par les petits exploitants agricoles au nombre de leurs priorités car nombre d'entre eux ont déjà fait l'expérience des méthodes culturales améliorées, y compris l'utilisation de semences améliorées et d'engrais. Toute initiative de développement devrait reposer sur des considérations commerciales, les services de microfinancement durables étant essentiels pour favoriser l'investissement à l'échelle des villages et accroître ainsi les revenus ruraux. La conception des projets doit tenir compte de la capacité d'exécution des institutions publiques, des ONG et des organismes fournissant les services techniques. Les problèmes de gestion des projets se sont atténués grâce à la plus grande autonomie dont jouissent ces organisations, et à l'introduction d'un système de sous-traitance des activités reposant sur des procédures d'appels d'offres rigoureuses. L'expérience acquise avec la création des associations de services financiers (ASF) - qui a vivement intéressé les petits exploitants et en particulier les femmes - dans le cadre du Projet d'activités génératrices de revenus en cours, revêt une importance particulière pour le présent projet. Les ASF forment un dispositif autochtone qui met exclusivement l'accent sur les populations rurales extrêmement pauvres, et leur accorde directement des prêts. Le projet proposé partira de l'expérience acquise et se concentrera sur l'autonomisation des actionnaires par le biais d'une formation spécifique, de la communication, de visites entre ASF, de consultations annuelles, d'évaluations participatives régulières et de la création d'un réseau d'ASF dans le cadre d'une structure pyramidale à l'échelle du Bénin.

C. Stratégie de lutte contre la pauvreté au Bénin

Politique nationale de lutte contre la pauvreté

6. Les objectifs de développement du gouvernement sont définis dans le Plan de développement quinquennal à moyen terme du Bénin - 1997-2001. Globalement, ce plan entend améliorer la qualité de la vie en réalisant des objectifs de développement: réduction de la pauvreté, justice sociale et développement durable. Les principaux éléments de ce plan quinquennal sont les suivants: i) priorité au développement des ressources humaines de manière à s'assurer que le niveau de santé et d'alphabétisation des pauvres soit suffisant pour pouvoir tirer parti des nouvelles possibilités découlant de la croissance; ii) renforcement des moyens permettant de fournir des services sociaux essentiels aux populations pauvres, en particulier dans les domaines de la santé, de la planification de la famille, de la nutrition, de l'enseignement de base, de l'eau potable et de l'assainissement, de l'amélioration de l'accès des petits exploitants à la technologie, de l'amélioration des infrastructures rurales; développement du

² Voir appendice II.



microfinancement en faveur des ruraux démunis en tant qu'outil efficace de lutte contre la pauvreté rurale; et iii) décentralisation des attributions en ce qui concerne la mise en oeuvre des programmes de développement, en particulier pour ce qui est des populations rurales défavorisées sur le plan économique. Reconnaisant explicitement le rôle important que jouent les femmes au sein de l'économie, la stratégie adoptée englobe également des politiques touchant au rôle des femmes rurales dans le développement.

Activités de lutte contre la pauvreté financées par d'autres donateurs importants

7. Au cours des 15 dernières années, les principaux bailleurs de fonds ont fourni une assistance au Bénin au titre de nombreux projets de développement rural. Près de 90% des financements reçus au titre de l'aide extérieure étaient destinés à des projets de développement rural intégré ainsi qu'à des projets concernant l'élevage, ayant une incidence sur les forêts. Les projets mis en oeuvre dans le cadre des centres d'action régionale pour le développement rural n'ont pas favorisé l'apparition de nouveaux acteurs du développement - les organisations paysannes - la plupart des activités étant mises en oeuvre par des professionnels extérieurs et non par les bénéficiaires visés. Depuis 1990, les acteurs de la base ont été progressivement intégrés à la préparation et à la mise en oeuvre des projets. La mise en oeuvre du Projet de restructuration des services agricoles de la Banque mondiale a permis de réorganiser les services du Ministère du développement rural, de lancer le programme national de vulgarisation agricole et de transférer pouvoirs et attributions aux opérateurs privés et aux organisations paysannes. À l'heure actuelle, d'autres donateurs participent à des programmes de lutte contre la pauvreté, à savoir: i) soutien au développement rural financé par l'Agence danoise de développement international (DANIDA), dont les composantes s'adressent à la fois au secteur privé et au secteur public; ii) le Projet d'initiatives locales en faveur de la sécurité alimentaire financé par la Banque mondiale, lequel porte sur le financement de l'infrastructure locale, du crédit et des groupements féminins par l'entremise des ONG; iii) le Projet d'aménagement des pistes rurales dans le nord du pays financé par la Caisse française de développement; et iv) le Programme de restructuration de la Fédération des caisses d'épargne et de crédit mutuel (FECECAM), financé par la Banque mondiale et d'autres donateurs bilatéraux. Les donateurs ont considérablement investi dans le secteur du financement rural au Bénin, mais la plupart des investissements ont concerné la FECECAM, qui dessert essentiellement les producteurs de coton. À l'heure actuelle, les ruraux pauvres, et en particulier les femmes, n'ont guère accès aux services financiers, voire pas du tout.

Stratégie du FIDA au Bénin

8. La stratégie opérationnelle du FIDA à moyen terme comporte six grands axes: i) poursuivre la lutte contre la pauvreté rurale et privilégier les moyens qui permettent d'atteindre réellement et efficacement les pauvres; ii) continuer de mettre l'accent sur la production vivrière paysanne; iii) développer le microfinancement et l'intermédiation financière rurale, en mettant particulièrement l'accent sur l'autonomisation des femmes, tant sur les plans économique, en augmentant leur contribution aux recettes du ménage, qu'organisationnel, en les faisant davantage participer aux décisions; iv) assurer une collaboration étroite avec les principaux bailleurs de fonds et les ONG, et fournir un appui institutionnel au processus de décentralisation mis en oeuvre par le gouvernement; v) favoriser les activités génératrices de revenus dans l'agriculture et en dehors et vi) continuer de mettre l'accent sur la participation des bénéficiaires aux divers stades, en développant les moyens et les compétences des exploitants agricoles et des femmes, par des programmes d'alphabétisation fonctionnelle et de formation à la gestion et à la comptabilité.



Raison d'être du projet

9. Les raisons pour lesquelles un projet de microfinancement et de commercialisation est nécessaire dans la région du Nord (départements de l'Atacora, du Borgou et du Zou) sont manifestes. En tout premier lieu, le Bénin est l'un des pays les plus pauvres du monde. Si la pauvreté rurale sévit dans tous les départements du pays, les trois départements visés par le projet se caractérisent par leur extrême pauvreté et ne bénéficient pas des interventions actuelles des institutions de microfinancement, qui sont concentrées dans le département Atlantique, suivi par ceux de Mono et d'Ouémé. Le secteur bancaire ne fournit pratiquement aucun service financier, en particulier en faveur des populations extrêmement pauvres, et les prestations des intermédiaires financiers du système informel sont insuffisantes. En second lieu, dans les départements visés par le projet, le potentiel de développement des populations rurales actives sur le plan économique, y compris les petits paysans, les jeunes et les femmes, est important. La population rurale exerce un certain nombre d'activités - cultures, pêche, élevage, petit commerce, artisanat, transport des produits - mais, pour la plupart, n'a guère accès aux services financiers, et la productivité, les revenus, les investissements et la qualité générale de la vie sont donc limités. Les institutions financières ont été créées essentiellement pour répondre aux besoins financiers des producteurs de cultures de rapport (coton en particulier). À l'heure actuelle toutefois, elles ne répondent aux besoins que d'environ 10% des ménages ruraux. Troisièmement, le développement du microfinancement et de l'infrastructure rurale favorise manifestement l'équité, puisqu'il s'agit d'aider directement les populations rurales pauvres déjà actives à renforcer leurs activités économiques, à accroître leurs revenus et à créer des emplois. Quatrièmement, la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la capacité de microfinancement rural sont les grands axes de la stratégie du Gouvernement béninois. Le gouvernement et les donateurs extérieurs conviennent que la médiocrité des services de microfinancement et de l'infrastructure rurale est une contrainte importante empêchant les ruraux pauvres d'accroître leur revenu. Ces divers points constituent les hypothèses de départ du projet, qui contribuera à améliorer l'accès des ruraux pauvres exerçant une activité à un système de microfinancement approprié, et renforcera la capacité de gestion et d'investissement durable des bénéficiaires.

DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

10. Le projet concerne le nord du Bénin, dont les deux départements du Borgou et de l'Atacora, et la partie nord du département du Zou. La zone du projet (96 000 km²) représente 85% du territoire national, mais n'accueille que 37% de la population du pays, soit environ 2,13 millions de personnes, et se caractérise par la plus forte concentration de pauvres du pays. Le nord du Bénin peut globalement se diviser en deux parties: les zones de culture du coton associées à des cultures vivrières (Borgou, nord du Zou et sud de l'Atacora); et le nord de l'Atacora, où les cultures de rapport sont beaucoup plus rares. Tant par le nombre de personnes touchées que par le degré de dénuement, la pauvreté est plus marquée dans le nord de l'Atacora que dans d'autres régions du Bénin, mais on trouve également d'importantes poches de pauvreté dans les départements du Borgou et du Zou. La disparité entre les sexes est une caractéristique importante de la pauvreté, surtout au nord du Bénin, où existe une différence très marquée entre la contribution des hommes et des femmes aux revenus. Les difficultés de stockage et d'accès aux pistes de desserte y semblent graves et s'ajoutent au manque de services financiers adaptés, entraînant des fluctuations considérables de l'approvisionnement et des prix au cours de l'année. Les petits paysans vendent leur production juste après la récolte, à bas prix, et font leurs achats lorsque les prix culminent, souvent en empruntant à des taux très élevés à des commerçants ou à des usurers.



11. Le projet ciblera environ 200 villages (population totale de 300 000 personnes) et 400 groupements féminins existants (au moins 8 000 membres) dont la survie repose sur l'agriculture paysanne, en accordant la priorité aux femmes rurales actives, s'occupant de production agricole, de transformation, de commercialisation et d'artisanat. Sans exclure les hommes, les services fournis par le projet seront conçus de manière à répondre d'aussi près que possible aux besoins des femmes. La conception des produits financiers et les méthodologies utilisées contribueront à favoriser l'autre ciblage des bénéficiaires. La démarche consiste à rendre les activités du projet peu alléchantes pour les mieux lotis, par exemple les seuils fixés pour le crédit ne présenteront pas d'intérêt pour les opérateurs les plus importants, et certaines formes de crédit, plus utiles pour les pauvres que pour les autres, seront encouragées. En ayant à plusieurs reprises accès à de petits prêts, les pauvres pourront sortir de la spirale "faible investissement-faibles rendements".

B. Objectifs du projet

12. Le principal objectif à long terme de ce projet est de mettre en place un processus de développement durable, auto-entretenu, qui permette d'accroître la production vivrière et les revenus ruraux, de lutter contre la pauvreté et l'exode rural. Cet objectif est conforme aux priorités fondamentales du Gouvernement béninois ainsi qu'aux grandes orientations opérationnelles du FIDA et de la communauté des bailleurs de fonds. Pour y parvenir, quatre objectifs doivent être poursuivis: i) renforcer les capacités d'autopromotion des femmes et leur participation aux décisions et au développement local; ii) faciliter l'accès aux services financiers ruraux des populations pauvres, et en particulier des femmes, en mobilisant et en distribuant l'épargne locale en fonction des besoins sociaux et des investissements nécessaires; iii) mieux valoriser la production rurale en réduisant les coûts de transaction et en facilitant l'accès aux marchés; iv) accroître la transparence, le professionnalisme et l'efficacité des organisations paysannes et des groupements féminins. De tels objectifs, en insistant sur la pérennité de l'action et sur le renforcement des capacités, supposent une démarche à long terme, adaptable, axée sur les ressources humaines disponibles, les besoins, les capacités et les aspirations locales. La conception du projet s'est appuyée sur des enquêtes détaillées effectuées dans la zone du projet, sur des consultations des bénéficiaires visés, et sur une collaboration étroite avec les spécialistes du pays. Toutefois, préalablement au lancement des activités d'investissement, il sera nécessaire de mettre à l'épreuve un certain nombre de méthodologies et de connaissances. La mise en oeuvre se fera en deux étapes: une période de mise à l'essai de deux ans et demi, au cours de laquelle de plus amples renseignements pertinents seront rassemblés, avec la participation des bénéficiaires de 50 villages qui contribueront à l'évaluation de la validité des activités proposées; une deuxième période, d'une durée de trois ans et demi, élargissant l'action à 150 autres villages, en tenant compte des enseignements tirés au cours de la première étape. Le projet propose donc des dispositifs et des procédures permettant d'adapter le champ d'application et les activités au cours de la mise en oeuvre, en fonction de l'impact et des enseignements de la première étape.

C. Composantes

13. Pour réaliser ces objectifs, le projet comprendra trois composantes, coordonnées par une Unité de coordination du projet (UCP): i) appui aux associations de services financiers (ASF) villageoises; ii) soutien aux activités génératrices de revenus des femmes et à leurs groupements; et iii) réfection et entretien des pistes rurales.

14. **Associations de services financiers.** Cette composante essentielle du projet permettra aux bénéficiaires de devenir véritablement et durablement partie prenante dans leur propre développement. Le projet appuiera la mise en place d'ASF, un concept qui repose sur une démarche participative itérative de sensibilisation et d'animation. En fonction des particularités de chacune des ASF villageoises, des activités de formation adaptées aux besoins des bénéficiaires accompagneront cette démarche, aboutissant à la création de l'ASF, qui assurera sa propre gestion, sa supervision et son contrôle interne. Le concept d'ASF fait appel à l'autonomisation et à la responsabilisation des



populations, par le biais de la mobilisation du capital-actions auprès des sociétaires. Le capital ainsi mobilisé est recyclé pour répondre aux besoins sociaux et économiques des villages, ce qui garantit aux actionnaires la maîtrise et le contrôle de l'opération. L'ASF s'adapte aux marchés financiers villageois, est facilement accessible par les populations pauvres rurales et fournit des prêts pour financer diverses activités, notamment dans l'agriculture, la commercialisation, la transformation et les activités génératrices de revenu, ainsi que des prêts de secours, pour répondre aux besoins sanitaires et sociaux. Les prêts sont accordés contre garantie locale acceptable, et déboursés rapidement avec un minimum de formalités. Ils sont financés par les fonds recueillis dans les villages, sans introduction d'argent frais provenant de l'extérieur. En outre, les opérations des ASF sont conçues de manière à permettre aux actionnaires de décider des politiques opérationnelles concernant la gestion de l'association et, en particulier, la fixation des taux d'intérêt.

15. Le projet sera mis en oeuvre en deux temps (voir par. 12), appuyant la création d'environ 180 ASF (30 ASF au cours de la phase de mise à l'essai). Le projet financera: i) la sensibilisation des villageois au concept d'ASF et à ses modalités de mise en oeuvre; ii) une aide à la mise en place de l'ASF en lançant la mobilisation du capital-actions avant la première réunion constitutive; iii) l'amélioration ou la construction d'un petit local; iv) l'achat d'un coffre-fort et de la papeterie de départ; v) la formation à la gestion des responsables élus de l'ASF; et vi) la supervision mensuelle, l'audit annuel et les coûts de fonctionnement des deux premières années. Les coûts de contrôle externe et de fonctionnement seront intégralement assumés par les ASF elles-mêmes dès la troisième année de leur existence. Le projet favorisera le partenariat entre les ASF et le secteur bancaire, en particulier à des fins de refinancement, dès que la demande locale de crédit dépassera l'offre locale de fonds provenant des ASF. Les ASF seront encouragées à créer leur propre fédération ou association professionnelle, dont le rôle sera de défendre les intérêts des ASF, de négocier des partenariats entre ASF et banques commerciales et de servir en fin de compte de dispositif de protection contre le risque, ainsi que d'assurer la supervision du développement des ASF par le biais du contrôle de la qualité, d'audit, d'activités de formation et de promotion. Le projet renforcera également le Ministère des finances en fournissant une formation appropriée à ses fonctionnaires et en développant leur expérience de terrain, ce qui favorisera la mise en place d'un cadre réglementaire ouvert et axé sur la demande, ainsi qu'un suivi étroit et une connaissance approfondie des ASF par la Banque centrale et le Ministère des finances, ce dernier étant chargé de la réglementation de ces organisations.

16. **Activités génératrices de revenu des femmes.** Le projet appuiera les groupements de productrices existants et les femmes à titre individuel en mettant l'accent sur le renforcement des capacités d'autopromotion des groupements et des micro-entreprises féminins. Les groupements féminins déjà opérationnels souhaitant participer au projet suivront des cours d'alphabétisation de base puis une formation spécifique en gestion, comptabilité et aux aspects techniques liés aux activités économiques entreprises par des femmes. Le projet recrutera des ONG compétentes capables d'animer ces groupements durant une période de deux ans, à l'issue de laquelle les groupes devraient être autosuffisants et à même de gérer leur propre développement avec peu d'aide directe. Les activités qui pourront le plus facilement être appuyées sont celles que mènent actuellement les femmes: production vivrière, transformation primaire des produits agricoles (manioc), petit élevage et petit commerce. Une fois formés, les groupements recevront une assistance pour formuler des microprojets qui leur permettra d'avoir accès à des technologies améliorées. Les investissements nécessaires seront financés par les ASF et les banques partenaires. Les pertes après récolte sont élevées, la qualité et la disponibilité des installations de stockage étant insuffisantes et la collecte primaire de céréales et de tubercules n'étant pas organisée de manière rationnelle. De manière à améliorer les filières de commercialisation des cultures vivrières, le projet encouragera la création d'associations commerciales villageoises s'occupant du stockage et de la commercialisation des produits agricoles: ces organisations devront s'adapter aux conditions et aux marchés locaux. Elles auront pour objectif d'acheter la production des sociétaires au moment de la récolte, de la stocker dans de bonnes conditions (en limitant les pertes), et de la vendre lorsque les prix montent. Elles seront aisément accessibles pour les femmes et pour les pauvres auxquels



elles fourniront des services adaptés, et seront gérées par les villageois, et en particulier par les femmes. Un modèle a déjà été mis sur pied pour le maïs, qui est une culture marchande importante. Le projet appuiera également la collecte et la diffusion de renseignements commerciaux pertinents, sous une forme adaptée aux besoins des villageois et du groupe cible. Il aidera aussi les organisations chargées de rassembler les informations sur les marchés ruraux, les stations de radio rurales, et les ONG partenaires à faire passer les messages dans les villages et sur les marchés. Ainsi, le pouvoir de négociation des ménages ruraux pauvres s'en trouvera renforcé et les associations commerciales établies pourront développer leurs activités.

17. **Réfection et entretien des pistes rurales.** La remise en état des pistes rurales est essentielle pour fournir des débouchés aux régions dont le potentiel est bon, mais qui n'ont pu, jusqu'à présent, commercer de manière active avec les marchés de plus grande envergure. Les commerçants ne sont pas prêts à s'aventurer avec leurs véhicules dans des régions où les routes sont en mauvais état. Les besoins de réfection des pistes de la région sont énormes et ne peuvent ni ne doivent être satisfaits par le présent projet à lui tout seul. Le projet limitera son intervention aux pistes rurales reliant les bassins de production et/ou les marchés, dans les zones où il appuiera également la création d'ASF et/ou la promotion des groupements et des micro-entreprises féminins. Les interventions seront programmées avec la participation des bénéficiaires, et le choix des pistes sera fait en tenant compte des critères particuliers du projet ainsi que de ceux d'opérations financées par d'autres donateurs. Le projet assurera la remise en état d'environ 450 km de pistes rurales, y compris de petits ponts. Les travaux seront entièrement sous-traités à des entreprises de travaux publics béninoises privées.

18. Les trois composantes seront coordonnées par l'UCP qui sera créée à Parakou, dans le département du Borgou, laquelle sera chargée de programmer, de coordonner, de superviser et d'assurer le suivi de la mise en oeuvre du projet. L'UCP sélectionnera les partenaires d'exécution, élaborera les contrats de partenariat et en assurera le suivi. Les effectifs de l'UCP compteront cinq cadres assistés d'un personnel d'appui béninois.

D. Coûts et financement du projet

19. Le coût total du projet, droits et taxes compris, est estimé à 15,1 millions de USD sur six ans, dont 3,4 millions de USD, soit environ 22% du coût total, en devises. Le montant des droits et taxes est estimé à 1,3 million de USD. Les provisions pour aléas financiers et matériels se chiffrent à l'équivalent de 1,6 million et 1,3 million de USD, soit 13% et 11% des coûts de base du projet. Le projet sera financé par le FIDA, le gouvernement et les bénéficiaires qui assureront la capitalisation des ASF. Le prêt du FIDA, d'un montant de 12,2 millions de USD, financera 81% du coût total du projet, imprévus compris. Le gouvernement financera 1,4 million de USD (9%), montant représentant les droits et les taxes ainsi que l'entretien des pistes de desserte, et les bénéficiaires financeront 1,5 million de USD (10%). On trouvera le résumé des coûts du projet et du plan de financement aux tableaux 1 et 2.

**TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a**
(en millions de USD)

Composante	Monnaie Locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
Associations de services financiers	4,0	1,4	5,3	25	44
Activités génératrices de revenu des femmes	2,3	0,3	2,6	10	21
Réfection et entretien des pistes rurales	2,1	0,8	2,9	26	24
Coordination et gestion du projet	1,0	0,3	1,3	22	11
Total des coûts de base	9,5	2,7	12,1	22	100
Provisions pour aléas matériels	1,1	0,5	1,6	30	13
Provisions pour aléas financiers	1,1	0,2	1,3	17	11
Coût total du projet	11,7	3,4	15,1	22	124

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^b
(en millions de USD)

Composante	FIDA		Gouvernement		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale hors taxes	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
Associations de services financiers	5.7	79	0.2	3	1.2	17	7.2	48	1.9	5.1	0.2
Activités génératrices de revenus des femmes	2.6	89	0.3	8	0.1	2	3.0	20	0.3	2.4	0.3
Réfection et entretien des pistes rurales.	2.5	72	0.7	21	0.2	7	3.5	23	0.9	1.9	0.7
Coordination et gestion du projet	1.3	90	0.1	10	-	-	1.5	10	0.3	1.0	0.1
Total des décaissements	12.2	81	1.4	9	1.5	10	15.1	100	3.4	10.4	1.3

^b Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

20. **La passation des marchés** se fera conformément aux directives du FIDA. Dans la mesure du possible, les achats d'équipement, de matériaux et de véhicules seront regroupés. Pour les véhicules relatifs à la première année du projet, les marchés seront passés conformément aux procédures d'appel d'offres international; les marchés des véhicules relatifs aux années suivantes seront passés après consultation au plan national d'au moins trois fournisseurs. Les marchés de biens et d'équipement d'une valeur supérieure à 50 000 USD et jusqu'à concurrence de 500 000 USD au total seront passés par voie d'appel d'offres local. Les marchés d'une valeur inférieure à 50 000 USD mais de plus de 10 000 USD seront passés après consultation d'au moins trois fournisseurs. Les marchés de moins de 10 000 USD seront passés directement avec des fournisseurs locaux. Les travaux de génie civil étant éparpillés ne risquent guère d'attirer les soumissionnaires étrangers. Les marchés de plus de 50 000 USD seront passés conformément aux procédures d'appel d'offres local. Ceux de moins de 50 000 USD seront passés après avoir demandé des devis à au moins trois fournisseurs. Les contrats de services-conseils seront passés conformément aux normes internationales reconnues, les mandats, qualifications et conditions de service devant être agréés par le FIDA.



21. **Les décaissements** concernant les véhicules, l'équipement et les services de consultant seront accompagnés des justificatifs pertinents. Les décaissements concernant les travaux de génie civil, la formation locale et les coûts de fonctionnement, les salaires et les entrepreneurs locaux seront effectués sur présentation des relevés de dépenses certifiés. Les justificatifs des retraits effectués d'après les relevés de dépenses seront tenus par le projet à la disposition des missions de supervision. Un compte spécial sera ouvert par le projet dans une banque commerciale de Parakou dans des conditions et selon des modalités agréées par le FIDA. Un montant initial de 500 000 USD sera déposé sur ce compte à compter de l'entrée en vigueur du prêt et dès que la demande de tirage aura été présentée au FIDA. Le compte spécial sera réapprovisionné conformément aux procédures établies du FIDA. En outre, un compte du projet sera ouvert dans une banque commerciale de Parakou pour recevoir et décaisser les fonds de contrepartie de l'emprunteur. La date de clôture du prêt est fixée au 30 juin 2005.

22. **Comptabilité et vérification des comptes.** Tous les organismes d'exécution participant au projet établiront des relevés de dépenses distincts concernant leurs activités financées par le projet. Le contrôleur financier, au sein de l'UCP, veillera à ce que tous les comptes soient établis conformément aux procédures gouvernementales en vigueur, agréées par le FIDA. Il préparera des relevés semestriels consolidés des comptes du projet, lesquels feront partie intégrante du système de gestion informatisée (SGI). Ces états consolidés seront présentés au FIDA. Les comptes annuels consolidés seront vérifiés par un commissaire aux comptes indépendant agréé par le FIDA. Tous les organismes d'exécution mettront à la disposition du commissaire aux comptes la comptabilité concernant la ou les composantes dont ils ont la charge. Les comptes vérifiés et le rapport du commissaire aux comptes, contenant un avis distinct sur les relevés de dépenses, seront transmis au FIDA au plus tard dans les six mois à compter de la fin de l'exercice. Avant que le prêt n'entre en vigueur, le projet mettra en place ses propres systèmes de comptabilité et de vérification interne, avec l'aide d'un cabinet comptable spécialisé.

F. Organisation et gestion

23. **Participation des bénéficiaires.** En vue de renforcer la démarche participative, les bénéficiaires potentiels du projet ont été associés dès le départ à la phase de conception, en définissant leurs besoins et les solutions possibles. Le développement des ASF et des groupements sera le moyen essentiel qui permettra de poursuivre la participation des bénéficiaires tout au long de la mise en oeuvre, et après. Après avoir reçu la formation et l'aide technique et financière requises, les bénéficiaires assumeront la pleine responsabilité des activités et des investissements qu'ils auront sélectionnés. La mise en oeuvre du projet sera appuyée par une petite UCP, sous l'égide du Ministère du développement rural, et se fera en deux temps (voir par. 12), la première étape (première et deuxième années du projet) servant à confirmer les hypothèses, les démarches et les méthodologies en créant 30 ASF. Cette première phase se terminera par un examen en profondeur qui aura lieu à la fin de la deuxième année du projet. Compte tenu des résultats de cet examen, la deuxième étape concernera le plus gros des activités d'investissement dans les villages. Les principales tâches de l'UCP seront de: i) préparer le programme de travail et le budget annuels et autoriser les dépenses; ii) sélectionner et recruter les organismes d'exécution; iii) assurer une supervision régulière des activités de terrain, ainsi que leur suivi et leur évaluation; iv) évaluer et approuver les propositions de réfection des pistes rurales, de création d'ASF, de soutien aux groupements et micro-entreprises féminins; et v) établir des rapports réguliers sur la mise en oeuvre du projet. Le coordonnateur et le reste du personnel d'encadrement du projet seront recrutés par voie de procédures transparentes d'appel à la concurrence, agréées par le FIDA. De manière à garantir efficacité et flexibilité, l'UCP sera totalement autonome sur les plans financiers et administratifs.

Comptes rendus, suivi et évaluation

24. **Rapports:** Tous les partenaires d'exécution prépareront des rapports trimestriels sur l'état d'avancement des activités, à partir desquels l'UCP élaborera des rapports semestriels sur l'avancement du projet à l'intention du FIDA. Ces rapports contiendront notamment un bilan de la mise en oeuvre du



projet, y compris sa situation financière. **Suivi:** Il sera assuré par tous les partenaires d'exécution, l'objectif étant double: i) fournir des renseignements concernant la gestion opérationnelle à l'UCP; et ii) suivre l'impact du projet sur les bénéficiaires. Les données recueillies seront intégrées dans le SGI qui sera mis en place au moment du démarrage du projet. Le projet accordant une grande priorité à la participation des groupements et des ASF, le suivi se fera avec leur collaboration active. Le SGI surveillera l'efficacité des modes de fourniture des services aux bénéficiaires (temps de réaction, nombre de demandes, durée de traitement des demandes, nombre de bénéficiaires touchés, etc.), ainsi que l'efficacité des partenaires d'exécution. En outre, l'accent sera mis sur l'importance de définir des paramètres efficaces permettant de suivre les résultats du projet par rapport aux objectifs de la préévaluation et du plan de travail et du budget annuels. **Évaluation:** Les agriculteurs et autres bénéficiaires, hommes et femmes, seront encouragés à analyser les répercussions de leur participation au projet. À cet effet, des évaluations participatives annuelles seront organisées. Les ASF et les groupements féminins bénéficiant de l'aide du projet seront invités à élire l'un de leurs membres comme représentant qui y assistera et présentera leur expérience et leurs propositions d'amélioration. L'UCP rassemblera les données nécessaires à l'évaluation de l'impact du projet, qui s'appuiera également sur l'enquête de référence réalisée au démarrage. Le FIDA, en collaboration étroite avec l'emprunteur, effectuera à la fin de la deuxième année du projet un examen approfondi en vue d'évaluer les résultats et les difficultés rencontrées au cours de la mise en oeuvre, ainsi que, le cas échéant, de remanier le projet (voir par. 12).

G. Justification économique

25. **Production, commercialisation et prix.** Le contrôle préalablement exercé par les institutions para-étatiques sur la totalité de la commercialisation a été levé. La distribution des produits et des intrants est aux mains du secteur privé, qui se caractérise par un grand nombre de petits exploitants et de petits commerçants. Les prix sont déterminés par le jeu de l'offre et de la demande. D'après les modèles d'activité théoriques construits pour réaliser l'analyse économique, le surcroît de production annuelle se chifferrait autour de 1 800 t pour le maïs, 1 400 t pour les cultures vivrières, 2 600 t pour le manioc transformé et 170 t pour la viande de porc. Cette production additionnelle sera vendue sur les marchés locaux, régionaux et internationaux des pays voisins (surtout au Nigéria) par le biais d'une filière informelle et, en partie, par les associations commerciales villageoises créées par les bénéficiaires. Ce surcroît de production n'aura pas d'effet préjudiciable sur les prix au producteur, compte tenu du potentiel du marché sous-régional et de l'avantage comparatif dont jouit le Bénin par rapport au Nigéria et au Togo.

26. **Avantages et bénéficiaires.** Le projet entraînera localement la création d'institutions économiques durables, qui seront à même de prendre en charge un développement autogéré au moment de l'achèvement du projet. Le renforcement des capacités des groupements ruraux, des communautés et des ONG, essentiel pour autonomiser les populations rurales et leur permettre de prendre en charge leur propre destin économique, sera un autre apport essentiel du projet. Les principaux avantages seront: i) renforcement des capacités des femmes rurales productrices et meilleure participation de celles-ci aux décisions et au développement rural; ii) amélioration durable de l'accès à des services financiers adaptés au groupe cible; iii) mobilisation de l'épargne, qui sera consacrée aux investissements nécessaires et aux besoins d'investissement et aux besoins sociaux; iv) efficacité accrue des mécanismes du marché et multiplication des débouchés; v) réduction des pertes après récolte; vi) diminution des coûts de transport et amélioration de l'accès aux marchés et aux services sociaux (soins de santé et enseignement primaires); vii) amélioration de la qualité des produits; et viii) développement de l'esprit d'entreprise et d'initiative. Autant de résultats qui entraîneront une augmentation du volume de produits commercialisés et, par conséquent, une augmentation des revenus des ménages ruraux pauvres et des femmes, contribuant au lancement d'un processus de développement durable reposant sur l'initiative populaire. Huit mille femmes bénéficieront directement des activités génératrices de revenu et environ 90 000 personnes, dans 180 villages, des services financiers, et indirectement 300 000 personnes tireront parti de



l'amélioration des pistes de desserte. La création des ASF devrait permettre une mobilisation de l'épargne locale de l'ordre de 3 millions de USD, ce qui représente au total 23 millions de USD de prêts à la sixième année du projet. Les activités génératrices de revenu en faveur des groupements féminins entraîneront une augmentation de revenu de 300 USD par sociétaire à la sixième année du projet.

27. **Viabilité économique.** L'analyse économique du projet reposait sur les hypothèses suivantes: i) une durée du projet de 20 ans; ii) une période d'investissement de cinq ans; iii) tous les prix étaient exprimés en valeur constante d'octobre 1997; et iv) un coût d'opportunité du capital de 12%. Toutes les dépenses et les charges récurrentes ont été prises en compte. Étant donné qu'il est difficile de quantifier la plupart des avantages mentionnés ci-dessus, seul le surcroît de production des micro-entreprises de femmes (groupements féminins et associations commerciales villageoises) ainsi que des ASF ont été pris en compte. Aucun des avantages découlant de la réfection des pistes rurales n'a été inclus. Même en s'appuyant sur cette hypothèse prudente, le projet aura un taux de rentabilité économique (TRE) satisfaisant de 23%. Une augmentation des coûts de 20% fera passer le TRE à 16%, et une diminution des avantages de 20% l'abaissera à 14%. Un retard d'une année dans la matérialisation des avantages du projet entraînerait un TRE de 17%.

H. Risques

28. Des scénarios prudents ont été envisagés pour établir les projections concernant le développement des ASF et des autres organisations économiques locales ainsi que les avantages du projet. Les difficultés éventuelles auxquelles pourrait se heurter la mise en oeuvre ont été prises en compte dans la conception des diverses activités. La difficulté de trouver des partenaires de projet compétents pour appuyer les groupements féminins et les activités de commercialisation pourrait diminuer l'impact du projet. Il est néanmoins prévu que toutes les activités répondront à la demande, en tenant compte des besoins des bénéficiaires et de leur capacité organisationnelle. La rareté et les moyens limités des entreprises de travaux publics nationales pourraient entraver la remise en état des pistes rurales. Dans le Borgou et le Zou, ce risque sera moindre car un projet actuellement financé par la Caisse française de développement renforcera les ressources humaines et la gestion de ces entreprises. Il conviendra de définir avec soin le statut juridique et fiscal des organisations locales appuyées par le projet, notamment les ASF. Le facteur humain joue un rôle crucial pour la réussite du projet, et des dispositions ont été prises pour assurer la motivation du personnel et des partenaires du projet. Des mesures sont prévues pour se prémunir contre le risque de non-efficacité du personnel du projet et des entrepreneurs partenaires, telles que définies dans les procédures de passation des marchés et des contrats.

I. Impact sur les femmes

29. Il est prévu que les femmes participeront pleinement au projet et en bénéficieront. Certaines activités (appui aux groupements et micro-entreprises féminins) seront spécifiquement axées sur les femmes et devraient atteindre directement 8 000 sociétaires de groupements, et les activités de formation et de diffusion des connaissances devraient indirectement bénéficier à 40 000 femmes environ des 200 villages ciblés. Les femmes s'intéressent vivement aux organisations villageoises qui fournissent des services financiers telles que les ASF, ainsi qu'aux groupes/associations permettant d'organiser les activités de production, de transformation et de commercialisation. On s'attend à ce qu'elles investissent dans de telles organisations une part de leurs revenus et qu'elles jouent un rôle important dans leur gestion. D'autres expériences de microcrédit en faveur des femmes aux Bénin (par le biais de la FECECAM dans le cadre de projets antérieurs du FIDA) ont montré que l'impact sur le revenu des femmes était très positif, tout comme sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages, les soins donnés aux enfants et l'accès aux soins de santé et à l'enseignement primaires. La plupart des activités du projet seront ciblées par les femmes. Ce sera certainement là une méthode



plus efficace d'atteindre le groupe cible du FIDA car il serait contreproductif de cibler d'emblée les femmes sans le concours et l'accord des hommes.

J. Impact sur l'environnement

30. Le projet devrait avoir un impact indirect positif sur l'environnement. Les répercussions directes sur les ressources naturelles de la composante réfection des pistes rurales seront négligeables, notamment en raison de l'étendue de la zone (96 000 km²), surtout couverte de savane. Le projet n'encouragera pas le recours à des technologies intensives utilisant de fortes densités d'engrais/produits chimiques, mais mettra au contraire l'accent sur la réduction des pertes au niveau du stockage des cultures, l'augmentation du rendement des activités de transformation primaire des femmes, l'amélioration de la production marchande actuelle en développant l'accès aux marchés et en diffusant plus largement les renseignements commerciaux. Les activités du projet devraient avoir une incidence notable sur l'augmentation du revenu des femmes et devraient réduire la dépendance des ménages à l'égard des recettes provenant du coton, laquelle explique en partie l'expansion de la superficie plantée et la dégradation de l'environnement dans le nord du Bénin. Une composante distincte axée sur l'environnement n'est pas nécessaire, mais le projet englobera des critères environnementaux dans son système de suivi et d'évaluation.

K. Aspects novateurs

31. Le projet comporte un certain nombre de caractéristiques novatrices. Les services financiers seront fournis par le biais des ASF: c'est là une démarche qui a été adoptée dans quelques projets financés par le FIDA et qui a donné des résultats prometteurs. Les activités de commercialisation des femmes permettront d'élaborer des méthodes organisationnelles expérimentales qui amélioreront la participation et la responsabilisation des groupements. La composante réfection des pistes prévoit d'articuler l'entretien des routes autour des organisations de producteurs et des organisations communautaires existantes, qui recevront un appui à ce titre. La mise en oeuvre de certaines activités sera confiée, sous contrat dans la mesure du possible, à des opérateurs privés, ce qui permettra d'améliorer la comptabilité analytique et l'efficacité. L'UCP sera dans une large mesure autonome sur les plans administratif et financier, et son personnel sera peu nombreux mais aura les compétences appropriées en matière de gestion.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

32. Un accord de prêt entre la République du Bénin et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'Emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

33. La République du Bénin est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

34. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.



QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

35. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Bénin un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 150 000 DTS) venant à échéance le 15 mars 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Fawzi H. Al-Sultan



**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES
INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations de prêt conclues le 15 avril 1998)

1. Le Gouvernement de la République du Bénin (le Gouvernement) ouvre et maintient auprès du Trésor, un compte de projet dans lequel le Gouvernement effectue de ses ressources propres un premier dépôt de 30 millions de FCFA avant l'entrée en vigueur du prêt. Le Gouvernement créditera annuellement le compte de projet en y déposant le montant ~~f~~ représentant sa contrepartie tel qu'il est prévu au paragraphe 2 ci-dessous. Le directeur du projet et le contrôleur financier seront seuls habilités conjointement à mouvoir ce compte. Toute délégation de signature sera effectuée après approbation du FIDA.
2. La contrepartie du Gouvernement estimée en moyenne annuelle à l'équivalent de 102 millions de FCFA, dont environ 95 millions de FCFA au titre de tous les impôts et taxes locales et sept millions de FCFA au titre de participation du Gouvernement au financement de l'entretien des pistes réhabilitées, sera déposée avant le 30 juin de chaque année dans le compte de projet.
3. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions additionnelles à l'entrée en vigueur du prêt:
 - a) le Ministre du développement rural, pour le compte du Gouvernement, aura pris les actes portant création du comité national de pilotage du projet, de l'UCP et des comités régionaux du projet, définissant ~~leur composition, rôle respectif, limites de compétences, etc.~~ L, entre autres, leur composition, compétences et modes de gestion et fonctionnement, les projets de texte desdits décrets ayant été soumis à l'avis du FIDA pour modification éventuelle avant leur émission officielle;
 - b) le Ministre des finances, pour le compte du Gouvernement, aura fait ouvrir le compte spécial du projet dans une banque acceptable pour le ~~FIDA; onds;~~
 - c) le Ministre des finances aura fourni au FIDA une lettre, acceptable pour le FIDA, fixant les modalités d'agrément des associations de services financiers et assurant au FIDA que les décrets d'application de la loi portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit (dite la loi PARMEC) seront conformes aux principes de base édictés dans cette lettre;
 - d) le directeur du projet, le contrôleur financier et les cadres du projet auront été sélectionnés au moyen d'une consultation nationale; et
 - e) les ~~fonds de contrepartie~~ fonds de contrepartie nécessaires à l'exécution des activités de la première année du projet visés au paragraphe 1 ci-dessus auront été versés au compte spécial de projet.
4. La condition suivante est spécifiée comme condition additionnelle aux décaissements des fonds du prêt:
 - a) le directeur du projet et le contrôleur financier auront pris leurs fonctions.



5. La condition suivante est spécifiée comme condition additionnelle aux décaissements des fonds du prêt relatifs au désenclavement des bassins de production et marchés:

- a) le Gouvernement se sera engagé à financer l'entretien mécanisé des pistes réhabilitées par le projet.



COUNTRY DATA - BENIN

Land area (km² thousand) 1994 1/	111	GNP per capita (USD) 1995 2/	370
Population (million) 1995 1/	5	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1985-95 2/	-0.4
Population density (population per km²) 1995 1/	49	Average annual rate of inflation, 1985-95 2/	2.9
Local currency	CFA Franc (XOF)	Exchange rate: USD 1	XOF 580
Social Indicators		Economic indicators	
Population (average annual rate of growth) 1980-95 1/	3.1	GDP (USD million) 1994 1/	1 522
Crude birth rate (per thousand people) 1995 1/	43	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1980-90	2.6
Crude death rate (per thousand people) 1995 1/	15	1990-95	4.1
Infant mortality rate (per thousand live births) 1995 1/	95		
Life expectancy at birth (years) 1994 3/	54.2		
		Sectoral Distribution of GDP, 1995 1/	
Number of rural poor (million) 1/	n.a.	% agriculture	34
Poor as % of total rural population 1/	n.a.	% industry	12
Total labour force (million) 1995 1/	2	% manufacturing	7
Female labour force as % of total, 1995 1/	48	% services	53
		Consumption, 1995 1/	
Education		Government consumption (as % of GDP)	9
Primary school enrolment (% of age group total) 1993 1/	64	Private consumption (as % of GDP)	82
Adult literacy rate (% of total population) 1994 3/	35.5	Gross domestic savings (as % of GDP)	9
		Balance of Payments (USD million)	
Nutrition		Merchandise exports, 1995 1/	163
Daily calorie supply per capita, 1992 3/	2 532	Merchandise imports, 1995 1/	493
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100) 1992 3/	81	Balance of trade	- 330
Prevalence of child malnutrition (% of children under 5) 1989-95 1/	36		
		Current account balances (USD million)	
Health		before official transfers, 1995 1/	- 113
People per physician, 1993 1/	14 216	after official transfers, 1995 1/	36
People per nurse, 1993 1/	4 182	Foreign direct investment, 1995 1/	1
Access to safe water (% of population) 1990-96 3/	50	Net workers' remittances, 1995 1/	65
Access to health service (% of population) 1990-95 3/	18	Income terms of trade (1987=100) 1995 1/	137
Access to sanitation (% of population) 1990-96 3/	20		
		Government Finance	
Agriculture and Food		Overall budget surplus/deficit (as % of GDP) 1994 1/	n.a.
Cereal imports (thousands of metric tonnes) 1994 1/	107	Total expenditure (% of GDP) 1994 1/	n.a.
Food imports as percentage of total merchandise imports 1993 1/	n.a.	Total external debt (USD million) 1995 1/	1 646
Fertilizer consumption (hundred grams of plant nutrient per arable ha) 1994/95 1/	91	Total external debt (as % of GNP) 1995 1/	45.7
Food production index (1989-91=100) 1995 1/	112	Total debt service (% of exports of goods and services) 1995 1/	8.4
Food aid in cereals (thousands of metric tonnes) 1994-95 1/	15		
		Nominal lending rate of banks, 1995 1/	n.a.
Land Use		Nominal deposit rate of banks, 1995 1/	n.a.
Agricultural land as % of total land area, 1994 1/	21		
Forest and woodland area (km ² thousand) 1990 1/	49		
Forest and woodland area as % of total land area, 1990 1/	45		
Irrigated land as % of arable land, 1994 1/	0.5		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 1997

2/ World Bank, *Atlas*, 1997

3/ UNDP, *Human Development Report*, 1997



PREVIOUS IFAD LOANS IN BENIN

Project Title	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant No.	Approved Loan/Grant Amount (SDR '000)	Disbursement (as % of approved amount)
Borgou Province Rural Development	World Bank: IDA	World Bank: IDA	hc	22 Apr 81	09 Mar 82	30 Jun 89	61-BE	10 178	92.5%
Atacora Province Rural Development	IFAD	World Bank: IDA	hc	14 Sep 82	23 Jun 83	31 Dec 90	101-BE	8 19	99.3%
Second Borgou Rural Development	World Bank: IDA	World Bank: IDA	hc	02 Dec 87	06 Dec 88	31 Dec 94	210-BE	6 65	83.7%
Second Atacora Rural Development	IFAD	UNOPS	hc	11 Dec 91	30 Sep 92	31 Dec 99	289-BE	6 25	73.2%
Income-Generating Activities	IFAD	UNOPS	hc	06 Dec 95	13 Mar 97	30 Jun 04	399-BE	8 05	3.1%
Total								39 333	

Note: hc = highly concessional

LOGICAL FRAMEWORK

NARRATIVE SUMMARY	OBJECTIVELY VERIFIABLE INDICATORS	MEANS OF VERIFICATION	IMPORTANT ASSUMPTIONS
<p>Development Objectives</p> <p><u>Goal:</u> Increase, in a sustainable manner, income and well-being and participation in development of women and poor rural households</p> <p><u>Specific objectives:</u></p> <p>(i) strengthen self-promotion capabilities and self-reliance of women and their participation in decision-making and local development;</p> <p>(ii) facilitate access to financial services to the rural poor and women on a sustainable basis;</p> <p>(iii) improve marketing of existing rural production through reducing transaction costs; and</p> <p>(iv) improve transparency, professionalism, efficiency and focus of producer organizations and particularly women groups and microenterprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Increased production and income of beneficiaries — Improved access of poor rural households to social and other services — Enhanced role of women in local development <ul style="list-style-type: none"> • Role of women in local development • Participation of WMEs in decision-making at FSA and other grass-roots organizations level • Quantitative and qualitative access of the rural poor to adapted financial services • Level of transaction costs and access to production basins and markets • Role of grass-roots organizations in decision-making for local development • Dynamism of grass-roots organizations 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistical and Specific Surveys • Baseline Survey • Monitoring and Evaluation (M&E) Studies • Impact Studies • Programme Annual Activity Report • Mid-Term Review • Final Evaluation Report 	<ul style="list-style-type: none"> • Macroeconomic framework improved • Socio-political situation unchanged • Inflation stabilized at present level • Government commitments respected • Efficient and professional partner organizations • Beneficiary participation and acceptance of project approach and activities





NARRATIVE SUMMARY	OBJECTIVELY VERIFIABLE INDICATORS	MEANS OF VERIFICATION	IMPORTANT ASSUMPTIONS
<p>Output</p> <ul style="list-style-type: none"> • Women group members literate and trained in some technical, marketing and management themes • Women's groups and microenterprises upgraded, better managed and profitable • FSAs created and financially profitable • Short and long-term local savings mobilized, secured and used for financing local social and investment needs • Emergency and investment credit adapted to local needs provided and repaid • FSAs externally controlled by specialized organizations • Market information available to women and the poor • Quality standards, weight and packaging norms better defined and more broadly used • Contact between women producers and traders reinforced • Primary collection of food crop and cash crop other than cotton facilitated and post-harvest losses of cereals reduced • Priority rural roads rehabilitated and maintained; production basins linked to national/regional road network and markets 	<ul style="list-style-type: none"> • Literacy rate of women • Focus and number of functioning Women's Groups (WGs) and Women's Microenterprises (WMEs) • Adoption rate of improved technologies • Profitability of WGs and WMEs • Profitability of FSAs • FSA equity and turnover • Number and amount of credit delivery per year • Repayment rates • Financial margin of FSAs • Refinancing level of FSAs • Number of controls per year and per FSA • Number of traders • Traded volume of village commercial associations • Number of contracts with trade intermediaries • Level of post-harvest losses 	<ul style="list-style-type: none"> • NGO Partners Reports • Project M&E Reports • Specific M&E Surveys • External Control Organizations Activity Reports • Audit Reports • FSA Accounts and Financial Reports • Specific M&E Surveys 	<ul style="list-style-type: none"> • Efficient and professional NGOs and other partner organizations • People's participation in FSAs and other local grass-roots economic institutions • Effective financial and administrative autonomy of the PCU • No conflict with traditional village institutions and (men) producer organizations

NARRATIVE SUMMARY	OBJECTIVELY VERIFIABLE INDICATORS	MEANS OF VERIFICATION	IMPORTANT ASSUMPTIONS
<p>Input and Activities</p> <ul style="list-style-type: none"> • Select villages and WGs • Sensitize men and women to women participation in decision-making in local traditional institutions and in grass-roots economic organizations • Build capacity of support organizations contracted for providing services and advice to grass-roots organizations • Edit tenders and contracts and monitor implementation of sub-contracted activities • Train selected WGs and WMEs members in functional literacy, in technical themes concerning economic activities, and in management • Support animation of WGs and WMEs • Improve access to equipment and credit, and improved technologies of WGs and WMEs • Initiate and support the establishment of FSAs • Support the development of an external audit of FSAs • Promote linkage of FSAs with the formal banking system • Promote the establishment and enforcement of quality standards and weight and packaging norms • Collect and disseminate market information to the target group • Determine rural road rehabilitation needs through population participation with regards to other donors' interventions • Assess the capability of local civil works small-and medium-size enterprises (SMEs) • Rehabilitate priority rural roads • Promote village organizations and SMEs for rural road maintenance 	<ul style="list-style-type: none"> • Number of villages sensitized • Number of villages and WGs selected • Number of villages, WGs and WMEs receiving support and total population concerned • Number of contracts signed with partner organizations • Number of WG and FSA members trained per year • Quality of training and diffusion of knowledge within WGs and villages • Number of FSAs created • Number of persons/day trained per FSA and per year • Efficiency of external control of FSAs • Number of commercial associations established • Number of km of roads rehabilitated • Number of village road maintenance committees trained and equipped 	Idem (output)	Idem (output)



APPORTS QUANTIFIÉS, OBJECTIFS ET FACTEURS CLÉS DU PROJET



Composantes	PY 1	PY 2	PY 3	PY 4	PY 5	PY 6	Résultats attendus
I. APPUI AUX ASSOCIATIONS DE SERVICES FINANCIERS							
Intrants							
<u>Indicateurs d'activités</u>							
1. Créations annuelles d'ASF	15	15	50	50	50	0	phase préliminaire de 30 ASF pendant les 2 premières années du projet; phase d'expansion les 4 années suivantes
2. Nombre d'actionnaires villageois (cumul)	3 000	7 500	20 500	38 500	60 000	75000	au départ 200 actionnaires par ASF en moyenne; 500 après 5 ans d'activités de l'ASF
3. Capital et réserves mobilisés (XOF millions)	15	75	248	600	1,180	1,923	le capital des ASF appartient aux bénéficiaires; il n'y a pas d'apport externe du projet
a. dont actionnaires villageois	15	53	158	359	660	1,035	l'argent mobilisé reste au village
b. dont Société holding des ASF	0	22	90	241	520	887	actions des ASF réservées à la création de la société holding
4. Paiement fournitures/imprimés par les ASF (XOF millions)	0	0	9	20	51	86	les ASF prennent intégralement en charge le coût des fournitures dès la deuxième année; des imprimés dès la troisième année
5. Paiement du contrôle externe par les ASF (XOF millions)	0	0	15	32	83	138	les ASF prennent intégralement en charge le coût du contrôle externe dès la troisième année
<u>Convention avec partenaire spécialisé</u>							
1. Personnel (pers./an)							
- Directeur	1	1	1	1	1	1	piloter le programme de création des ASF, en partenariat avec l'UCP; animer l'équipe de la société
- Contrôleur d'ASF Coordinateur régional	1	2	3	3	3	3	outre les fonctions de contrôleur d'ASF, le coordonnateur assure la coordination du travail des autres contrôleurs dans sa région
- Contrôleurs d'ASF	2	3	9	14	17	11	les contrôleurs assurent la formation, la supervision et le contrôle externe des ASF
- Statistiques/Suivi-évaluation	1	1	1	1	1	1	agréger les résultats des ASF; saisir les informations; publier les indicateurs de suivi-évaluation et diverses statistiques
- Comptabilité/Contrôle de gestion	1	1	1	1	1	1	assurer la comptabilité et le contrôle de gestion du partenaire spécialisé pour réduire les coûts du contrôle externe
2. Véhicules en fonctionnement (nombre)							
- Véhicules 4x4	2	3	4	4	4	4	permettre le déplacement du personnel vers les ASF
- Motos	2	3	9	14	17	11	idem
3. Investissement au niveau des ASF							
- Coffre et mobilier (lot)	15	15	50	50	50	-	mettre l'argent en sécurité et doter l'ASF des outils de travail minimum
- Bâtiment (nombre)	15	15	50	50	50	-	mettre l'argent et les archives en sécurité
- Fournitures 1ère année (lot)	15	15	50	50	50	-	les fournitures sont payées par l'ASF dès la deuxième année
- Imprimés deux 1ères années (lots)	15	30	65	100	100	50	les imprimés sont payés par l'ASF dès la troisième année
4. Assistance technique (pers./mois)	4	4	4	4	6	6	assister le personnel du partenaire spécialisé sur certains domaines sensibles (S-E, formation, comptabilité et contrôle de gestion des ASF)
Cible							
1. Créations annuelles d'ASF	15	30	80	130	180	180	
2. Nombre cumulé d'ASF autofinancées (en fin d'année)	-	15	30	80	130	180	
3. Encours des crédits (XOF millions)							
a. Très court terme Opportunité-Nécessité	12	35	93	183	290	375	
b. Court terme Activités productives	0	27	111	313	693	1,242	
4. Octroi de crédits (XOF millions)							
a. Très court terme Opportunité-Nécessité	72	207	555	1,095	1,740	2,250	
b. Court terme Activités productives	0	80	332	940	2,080	3,726	
5. Coût d'investissement pour 1 USD de crédit distribué	5,42	2,11	1,1	0,65	0,4	0,24	
d. Total	72	287	887	2,035	3,820	5,976	

ASF Association de services financiers
 UCP Unité de coordination du projet
 S-E Suivi/évaluation

Composantes	PY 1	PY 2	PY 3	PY 4	PY 5	PY 6	Résultats attendus
2. APPUI AUX ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS DES FEMMES							
Intrants							
A. Animation des GF et associations de commercialisation							
- Animateurs de GF et des AVC (nombre cumulé)	5	13	18	25	28	13	exécuter les activités de sensibilisation, d'animation et de conseil technique aux GF et associations
- Coordination des animateurs (pers./mois)	3	7	9	13	14	6	idem
- Achat de motos (nbre)	5	8	5	8	3	-	idem
B. Formations spécifiques dispensées							
a. Alphabétisation de base							
- Nombre de sessions de formation	20	30	40	60	50	-	
- Nombre de personne/mois de formateur	10	15	20	30	25	-	
b. Post-alphabétisation							formations de base permettant aux femmes de renforcer leurs capacités d'expression, de gestion et génération de revenus en appui aux autres appuis du projet
- Nombre de sessions de formation	-	20	30	40	60	50	
- Nombre de personne/mois de formateur	-	10	15	20	30	25	
c. Comptabilité-gestion							
- Nombre de sessions de formation	-	10	15	20	30	25	
- Nombre de personne/mois de formateur	-	3	5	7	10	8	
d. Visites d'échanges et d'expériences							
- Nombre de groupes de visite	8	20	28	40	44	20	
- Nombre de jours d'accompagnateur	16	40	56	80	88	40	
C. Formation des animateurs							
- Formation initiale SEP (nbre jours--formateur)	30	30	30	30	30	-	
- Recyclage SEP (nbre de jours-formateur)	-	10	10	10	10	10	donner aux animateurs une formation adaptée leur permettant une intervention plus efficace auprès du groupe cible ainsi qu'une meilleure appropriation des méthodes participatives promues par le projet
- Formation initiale SEP (nbre de jours-formateur)	10	10	10	10	10	-	
- Recyclage SEP (nbre de jours-formateur)	-	5	5	5	5	5	
D. Formation des membres des AVC							
a. Comptabilité et gestion des AVC							
- Formation initiale (session)	-	2	3	4	6	5	
- Recyclages annuels (session)	-	-	4	10	18	40	formations approfondies permettant aux femmes membres des AVC de renforcer leurs capacités de gestion de leur association
b. Maîtrise des équipements de transformation (session)	-	4	6	8	12	10	
c. Renforcement des capacités de négociation							
- Formation initiale (session)	-	4	6	8	12	10	
- Recyclages annuels (session)	-	-	4	10	18	40	
d. Collecte et conservation des produits agricoles							
- Formation initiale (session)	-	4	6	8	12	10	
- Recyclages annuels (session)	-	-	4	6	8	22	
GF -							Groupe féminin
AVC -							Association villageoise communautaire
SEP -							Suivi/évaluation participatoire





Composantes	PY 1	PY 2	PY 3	PY 4	PY 5	PY 6	Résultats attendus
E. Antennes régionales de l'UCP							
Responsables d'antennes (Nbre)	2	2	2	2	2	2	ils participeront aux enquêtes de référence, suivront les activités des opérateurs partenaires et seront à l'interface des populations, de l'UCP et des autorités locales
Cible							
1. Population cible directe (nombre de femmes)							seules sont comptabilisées ici les femmes bénéficiant directement de la formation; celles-ci la démultiplieront au niveau de leur village et GF à d'autres femmes
- Alphabétisation fonctionnelle de base	200	300	400	600	500	-	donner aux membres des GF les bases en lecture, écriture et calcul; former des alphabétiseuses-relais qui démultiplieront leur savoir au niveau de leur GF et village
- Post-alphabétisation	-	200	300	400	600	500	permettre aux membres des GF d'approfondir leur pratique de lecture, calcul et écriture afin de mieux gérer leurs activités productrices
- Comptabilité-gestion des GF	-	200	300	400	600	500	permettre aux membres des GF d'identifier des activités économiquement rentables et d'en assurer la gestion efficace et transparente
- Visites d'échanges et d'expériences	280	700	980	1,400	1,540	700	échanger les expériences entre GF de zones différentes; stimuler une dynamique du changement
- Comptabilité-gestion des AVC	-	40	60	80	120	-	doter les gestionnaires des AVC de compétences approfondies en tenue de comptabilité et gestion des AVC
- Maîtrise des équipements de transformation	-	64	96	128	192	160	savoir manier les outils améliorés de transformation des produits agricoles
- Renforcement des capacités de négociation	-	64	96	128	192	160	permettre aux gestionnaires des AVC une meilleure valorisation des produits
- Collecte et conservation des produits	-	76	114	152	228	190	réduire les pertes après récolte
2. animateurs organisations partenaires							
- Formations initiales (DEP, SEP, techn. communication)	5	8	5	8	3	-	animateurs efficaces et ayant intégré la démarche du projet
- Recyclages	-	5	8	5	8	3	idem
3. Villages, GF et AVC encadrés							
- Nombre de villages encadrés (annuel)	20	50	70	100	110	50	le projet prévoit de toucher 200 villages en six ans
- Nombre de villages touchés (cumul)	20	50	90	150	200	200	
- Nombre de GF encadrés (annuel)	40	100	140	200	220	100	le projet prévoit d'encadrer 2 GF par village touché, pendant une période de deux ans
- Nombre de GF encadrés (cumul)	40	100	180	300	400	400	
- Nombre d'AVC créées (annuel)	-	4	6	8	12	10	
- Nombre de GF créées (cumul)	-	4	10	18	30	40	

DEP - Diagnostic/évaluation participative

Composantes	PY 1	PY 2	PY 3	PY 4	PY 5	PY 6	Résultats attendus
3. DESENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION ET MARCHES							
<i>Intrants</i>							
- Réhabilitation des pistes (km)	-	90	90	90	90	90	chiffres indicatifs, dépendra des coûts unitaires et des attentes des bénéficiaires
- Entretien mécanisé des pistes (km)	-	-	-	90	90	90	l'entretien mécanisé est assuré à l'entreprise
- Entretien manuel des pistes (km)	-	-	90	180	270	360	l'entretien manuel est assuré par les bénéficiaires
- Equipement des cantonniers villageois (lot)	-	-	10	10	10	10	doter les villages riverains d'équipements minimum de cantonnement
- Formation des cantonniers villageois (session)	-	-	20	20	20	20	former les villageois riverains des pistes réhabilitées aux opérations de cantonnement
<i>Cible</i>							
- Villages désenclavés (cumul)	-	10	20	30	40	50	à raison d'un village tous les 9 km
- Cantonniers villageois formés (cumul)	-	-	1000	2000	3000	4000	à raison de 50 cantonniers formés par session
4. COORDINATION ET GESTION DU PROJET							
<i>Intrants</i>							
1. Construction des locaux du siège de l'UCP (m2)	-	120	-	-	-	-	doter l'UCP d'un siège fonctionnel en l'absence de locaux disponibles au niveau du CARDER
2. Véhicules et équipements							
- Achat de véhicules (nombre)	3	-	-	-	-	-	doter l'UCP du minimum nécessaire en véhicules et équipements
- Equipements et mobilier de bureau (lot pour mémoire)	6	-	-	-	-	-	
3. Assistance technique, conventions et études							
- Mission d'appui internationale (pers./mois)	4	-	2	-	-	-	pour aider à la définition des procédures comptables, du système informatisé de gestion et de la mise en place du suivi-évaluation; revue à mi-parcours en année 2
- Mission d'appui nationale (pers./mois)	-	-	2	-	-	-	revue à mi-parcours en année 2
- Suivi-évaluation externe(XOF millions)	10	10	10	10	10	10	réaliser des missions de S-E indépendantes pour le compte du projet
- Audit annuel externe (XOF millions)	10	10	10	10	10	10	réviser les comptes du projet; auditer la gestion et les procédures; conseiller l'UCP pour améliorer les performances du projet dans ce domaine
4. Formation du personnel de l'UCP							
- locales (XOF millions)	4	4	-	4	-	1	renforcer les capacités des cadres de l'UCP, notamment après la mission d'évaluation prévue en troisième année
- extérieures (XOF millions)	4	4	-	-	-	-	participer à la mise en oeuvre du projet et préparer les missions d'évaluation de l'année 3 et de l'année 5 (mi-parcours)
5. Personnel de la Direction de l'UCP (pers./an)							
- Directeur du projet	1	1	1	1	1	1	
- Responsables S-E et animation des GF	2	2	2	2	2	2	
- Contrôleur financier et comptable	2	2	2	2	2	2	
- Personnel d'appui	7	7	7	7	7	7	



COÛTS ET FINANCEMENT

	Dépenses par composante - y compris provisions pour aléas (USD '000)				Total
	Appui aux associations de services financiers	Appui aux activités génératrices de revenus des femmes	Désenclavement des bassins de production et marchés	Coordination et gestion du projet	
I. Coûts d'investissement					
A. Génie civil	796.1	254.3	2 807.3	35.6	3 893.2
B. Véhicules et Equipements					
Véhicules	544.0	59.3	-	-	603.3
Equipements	953.8	71.1	77.4	169.4	1 271.7
Total partiel	1 497.8	130.4	77.4	169.4	1 875.0
C. Assistance technique, Formation, Conventions et Etudes					
1. Assistance technique					
Missions d'appui internationales	778.1	-	-	95.6	873.7
Missions d'appui locales	518.7	-	-	7.2	526.0
Subtotal	1 296.9	-	-	102.9	1 399.7
2. Formation					
Formation des bénéficiaires	178.8	941.4	6.4	-	1 126.6
Formation UCP/organismes appui	67.8	143.4	-	65.1	276.3
Subtotal	246.5	1 084.8	6.4	65.1	1 402.9
3. Conventions d'exécution et Etudes					
Conventions d'exécution	1 964.7	786.6	-	124.5	2 875.8
Etudes	-	71.9	246.3	124.5	442.7
Total partiel	1 964.7	858.5	246.3	249.0	3 318.5
Total partiel	3 508.1	1 943.3	252.7	417.0	6 121.1
D. Capitalisation des organisations villageoises	1 245.3	62.1	-	-	1 307.3
Total des coûts d'investissement	7 047.3	2 390.0	3 137.4	622.0	13 196.6
II. Dépenses renouvelables					
A. Frais de personnel du Projet	-	309.6	-	621.6	931.1
B. Fonctionnement du Projet					
Véhicules et Equipements	-	110.0	-	116.2	226.1
Autres fonctionnements	111.2	143.8	-	116.0	371.0
Total partiel	111.2	253.8	-	232.2	597.1
C. Entretien des pistes	-	-	354.2	-	354.2
Total des dépenses renouvelables	111.2	563.3	354.2	853.7	1 882.5
Total des coûts du projet	7 158.4	2 953.3	3 491.6	1 475.8	15 079.1
Droits et taxes	241.6	249.5	658.1	147.3	1 296.6
Dépenses en devises	1 862.1	290.8	907.4	302.7	3 363.0



	Décaissement par financeur (USD '000)										
	FIDA		Bénéficiaires		Gouvernement		Total		Dévises	Monnaie local (hors taxes)	Droits & Taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Génie civil	3 273.8	84.1	-	-	619.4	15.9	3 893.2	25.8	889.9	2 383.9	619.4
B. Véhicules et Equipements	1 589.2	84.8	-	-	285.8	15.2	1 875.0	12.4	652.1	937.1	285.8
C. Assistance technique, Formation, Conventions et Etudes											
1. Assistance technique											
Missions d'appui internationales	873.7	100.0	-	-	-	-	873.7	5.8	873.7	-	-
Missions d'appui nationales	526.0	100.0	-	-	-	-	526.0	3.5	518.7	7.2	-
Total partiel	1 399.7	100.0	-	-	-	-	1 399.7	9.3	1 392.5	7.2	-
2. Formation											
Formation des bénéficiaires	1 053.5	89.6	-	-	122.5	10.4	1 176.0	7.8	158.2	895.3	122.5
Formation UCP/organisations d'appui	298.1	88.2	-	-	40.0	11.8	338.0	2.2	56.8	241.3	40.0
Total partiel	1 351.5	89.3	-	-	162.5	10.7	1 514.0	10.0	214.9	1 136.6	162.5
3. Conventions d'exécution et Etudes											
Conventions d'exécution	2 853.4	99.2	-	-	22.4	0.8	2 875.8	19.1	-	2 853.4	22.4
Etudes	376.3	85.0	-	-	66.4	15.0	442.7	2.9	-	376.3	66.4
Total partiel	3 229.7	97.3	-	-	88.8	2.7	3 318.5	22.0	-	3 229.7	88.8
Total partiel	5 981.0	96.0	-	-	251.3	4.0	6 232.3	41.3	1 607.4	4 373.5	251.3
D. Capitalisation des organisations villageoises											
Capitalisation des ASF	-	-	1 307.3	100.0	-	-	1 307.3	8.7	-	1 307.3	-
Total partiel	-	-	1 307.3	100.0	-	-	1 307.3	8.7	-	1 307.3	-
E. Frais de personnel	931.1	100.0	-	-	-	-	931.1	6.2	-	931.1	-
F. Fonctionnement du projet	393.4	81.0	-	-	92.5	19.0	485.9	3.2	143.9	249.5	92.5
G. Entretien des pistes	-	-	235.6	66.5	118.6	33.5	354.2	2.3	69.8	237.0	47.4
Total	12 168.4	80.7	1 543.0	10.2	1 367.7	9.1	15 079.1	100.0	3 363.0	10 419.5	1 296.6





ORGANIZATION AND MANAGEMENT

1. The project organization and management has been designed taking into account: (i) the Government priorities and policies; (ii) previous experience of IFAD-financed projects in the country; (iii) the objectives of the project which aim at developing economic and profit-making grass-roots organizations, providing financial and other services to their members and particularly to women and the poorer households; and (iv) the project implementation strategy which heavily relies on beneficiary's participation in the design, monitoring and evaluation of project activities.

2. The project implementation strategy is in line with the Government priorities and its plan of action, which emphasizes poverty alleviation through promoting the private sector, grass-roots and producer organizations, and through strengthening participation of women and the civil society (NGOs) in local development. It also builds on the ongoing decentralization process which will allow for a better participation of communities and local authorities in managing their own development. Development of grass-roots organizations can only be facilitated by professional support organizations (whether private and public) which can easily access the target group and provide it with adapted services (sensitization, animation, technical and management advice) for accompanying the emergence, starting-up and development of the above-mentioned grass-roots organizations. To ensure sustainability, provisions have been made in the project for all institutions to become self-sustained before project completion.

3. Previous IFAD projects in Benin (except PAGER) have been implemented by decentralized structures of MRD, the Regional Centres for Rural Development (CARDER). These structures have demonstrated little responsiveness to the target group, often poor management capacities, poor reporting and poor utilization of monitoring and evaluation information as well as reluctance to contract out activities to external partners more able to deliver the adapted products to the target group. Although CARDERs are meant to act as autonomous bodies within MRD, they have often faced budget problems (cf. ATACORA-II project) which delayed implementation and were sometimes obliged to pre-finance MRD activities with project funds. For all those reasons, IFAD has abandoned implementation of projects through CARDERs and has adopted the principle of implementing field activities of new projects through partner organizations (Small and Medium Scale Enterprises (SMEs), consulting firms, NGOs, accounting and management centres, efficient Government agencies, etc.) on a contractual basis. New projects will not attempt to directly implement activities, but rather arrange partnership with these partner organizations. Projects will concentrate on promotion, facilitation, monitoring and supervision and management - ensuring from outset an autonomy and a sense of ownership in the village-level institutions created and in partner organizations supported - while implementation of activities on the ground will be contracted out to public and mainly private partners.

4. The overall organization and management of the project has also been designed in order to meet the following specific objectives:

- (a) reducing project coordination costs and enhancing its efficiency through (i) limiting numbers of project staff; (ii) using modern management methods and tools; (iii) making grass-roots and village organizations actively participate in annual programme formulation as well as in monitoring and evaluation; (iv) hiring project staff through a competitive selection on a contractual basis; (v) motivating project staff with private-based salaries and with annual performance evaluation;



APPENDIX VI

- (b) reducing project implementation costs through: (i) ensuring competition between partners in charge of activities delivery by organizing local competitive bidding; (ii) establishing detailed evaluation criteria and terms of reference and issuing pre-qualification tenders for such selections; (iii) signing annual contracts with partners with detailed quality and delivery control specifications; (iv) hiring a limited number of international experts focusing on important domains for the project success (project management control, project evaluation, FSA development);
- (c) authorizing flexibility and responsiveness to beneficiaries needs and requests.

Organizational Structure

5. As a consequence of the above-explained implementation strategy, the project organizational structure will be light and consist of a three-tier system (see Organization and Management Chart):

- (a) a supervision level, the National Steering Committee (NSC);
- (b) the coordination level, comprised of the Project Coordination Unit (PCU) and Regional Coordination Committees;
- (c) the implementation level with partner agencies (NGOs, SMEs, etc.) supporting villagers, FSAs and women's groups and microenterprises.

6. **National Steering Committee.** The project will be implemented under the aegis of the MRD through a fully autonomous PCU. The PCU will report on progress implementation to the NSC. The NSC will be chaired by the Minister for Rural Development (or his representative) and comprise beneficiaries' representatives and participating partner organizations and the Ministries concerned. The NSC will have a consultative role and its main functions will be to: (i) review the Annual Work Programme and Budget (AWP/B); (ii) review the annual project performance and financial reports; (iii) make sure that recommendations of supervision and other support missions are dealt with.

7. **Project Coordination Unit (PCU).** To ensure efficiency and flexibility, the PCU will have full financial and administrative autonomy. Its main tasks will be to: (i) prepare the AWP/B and authorize expenditure; (ii) select and contract implementing agencies and organizations; (iii) carry out regular field supervision and monitoring and evaluation of field activities; (iv) appraise and approve proposals for rural road rehabilitation, FSA establishment and women's groups and microenterprise support; and (v) provide regular reports on the state of project implementation. The PCU will have a limited number of highly skilled and motivated staff working as a team and all posted within the project area. It will comprise the headquarters in Parakou (Borgou) and two regional branches (one in North Zou and one in Atacora).

8. **PCU Headquarters Staff.** The PCU Headquarters will be staffed with five professionals: the project manager, the financial controller, the officer for support to women's activities and training, the officer for monitoring and evaluation (M&E), an accountant, and adequate support staff. All PCU staff will have strong management and communication skills and a business-oriented profile.



9. **Regional Branches Staff.** Each regional branch will be staffed by a regional manager and an administrative assistant; they will mainly be responsible for following up on project implementation by NGOs and other project partners. They will also participate in village sensitization activities with the sub-contracted partners for village animation and as such provide the information and awareness-building required for potential beneficiaries and NGOs on project objectives, interventions, and participation strategy. Another main task will be to facilitate the beneficiaries' and NGOs' understanding of the procedures required for the justification of payments and for assisting in women's microproject formulation and implementation.

10. **Staff Recruitment.** The project manager and all PCU professionals will be recruited through transparent and local competitive procedures approved by IFAD. The candidates must have training and experience satisfactory to IFAD. Support missions of international consultants are also envisaged for defining procedures of project coordination, designing the MIS with adequate management control indicators and charts, elaborating the plan of actions, and supporting the setting-up of Finance and Management Control functions as well as the M&E system.

Project Management

11. **Annual Work Programme and Budget (AWP/B).** Project activities will be executed within the framework of AWP/B which will be formulated by the PCU with active participation of beneficiaries and project partners and the Regional Coordination Committees. The final propositions integrating comments of beneficiaries and partners will be finalized by PCU staff. AWP/Bs will be presented following the format objectives/results/input/activities/ as described in the Logical Framework. Every year AWP/B will detail: (i) the main achievements and problems encountered during the previous year; (ii) the detailed objectives by components; (iii) a detailed description of activities to be carried out including quantities, unit costs, financial and human resources to be mobilized; (iv) a detailed budget by component/sub-component, by financier and by trimester; (v) the procurement plan; (vi) detailed monthly activity schedules. The AWP/B will be submitted to NSC for approval and then to IFAD.

12. **Management Procedures.** The PCU will be granted full financial and administrative autonomy. This means that, after approval of the AWP/B by both IFAD and the Government, each AWP/B will be implemented under the responsibility of the project manager, allowing a relative flexibility to the project manager in modifying the details of the AWP/B once general orientation is respected. To ensure proper financial and management control the services of the financial controller will be provided by a national accounting and management firm. This firm will be selected on a local competitive basis and approved by IFAD. The firm will commit its financial responsibility and its credibility; such an agreement is expected to give better management and financial control of the project. The financial controller will have the power of co-signature with the project manager. In addition, project accounts will be audited each year by an internationally and locally-recognized audit company to be recruited on international competitive bidding basis. This audit company is also expected to support the financial controller and the project manager in implementing the financial and management control of the project.

13. **Monitoring and Evaluation.** Considering that the project will rely on external partners to deliver goods and services to the beneficiaries, monitoring of partner activities and performance is of paramount importance. The partners will regularly report to the responsible staff of the PCU (including regional branches) on monitoring indicators, and such data will constitute the basis for project delivery control and management. Hence contracts signed with partners will clearly specify: (i) a timeframe for activities delivery to beneficiaries; (ii) unit costs and quantities; (iii) logistical arrangements and equipment/vehicles to be provided by the PCU to the partner; (iv) delivery



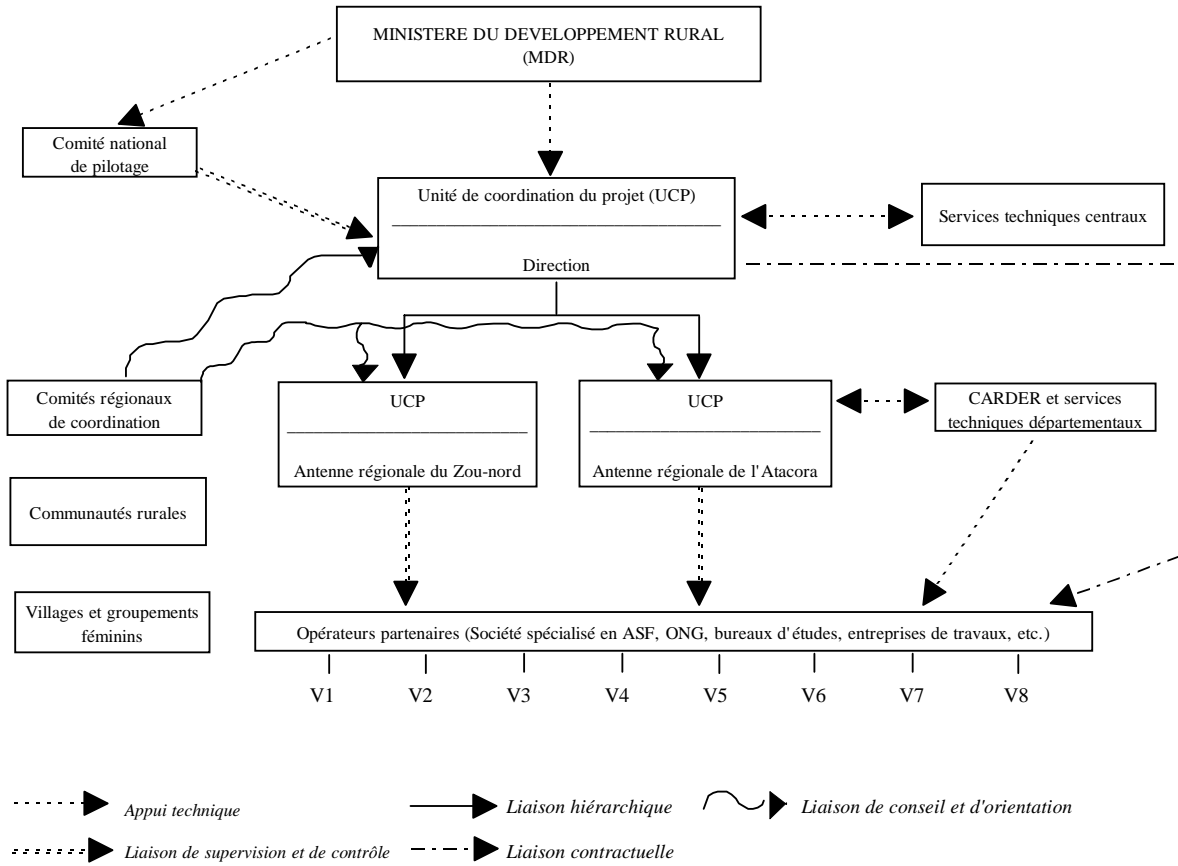
APPENDIX VI

indicators (e.g., number of days of training, number of participants, etc.); (v) impact indicators (e.g., equity raised by members per FSA); (vi) content of reports to be submitted to the PCU and deadline for reporting. Results of such M&E will be the primary source for appraising partners' performance, and an opportunity for renewing/modifying/cancelling their contract. As such monitoring and evaluation becomes one of the duties of all PCU staff and particularly of the regional branch managers and the officer for Women's Income-Generating Activities. The M&E specialist of the PCU will report to the project manager and will work in close coordination with other PCU staff. In particular he will be responsible for: (i) defining the monitoring and evaluation indicators within the Project Logical Framework; (ii) aggregating monitoring data coming from contracted partner reports, from regional branches and from other PCU headquarters staff; (iii) finalizing the project annual activity reports and AWP/B in close coordination with the financial controller; (iv) assisting regional branch staff in undertaking physical and financial progress monitoring; and (v) preparing terms of reference for periodic evaluations to be carried out by specialized partners (University, NGOs or consulting firm).

14. **Reporting and Accounting.** Accounting systems will be developed to provide general accounts, budgetary control and cost-accounting information (by financiers, by component, by disbursement category, by region) as needed by the end-users, e.g., the PCU, IFAD and the Government. Terms of reference and establishment of the computerized accounting system as well as the M&E arrangements will be carried out during project start-up activities which will be financed through Special Operations Facility (SOF) funds. The final set up of these management information and M&E systems will be completed during PY1 immediately upon loan effectiveness with specific loan funds earmarked for the project management systems development. The working relationship between different partners will be defined in a Manual of Procedure, to be prepared before start-up of the project (under SOF financing).



ORGANIZATIONAL CHART





APPENDIX VI

ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS

Financial Analysis

1. **Marketing and Prices.** Apart from cotton, all agricultural input and output prices are freely determined on the market in Benin. The financial prices used to value the additional production are the market prices as of July/October 1997. The incremental production will be marginal compared to national/regional production and is not expected to have adverse impact on market prices. On the contrary project marketing activities will enhance producer negotiation skills leading to lowered transaction costs and increased prices paid to producers.

2. **Financial Services Association Model.** The model developed to forecast financial prospects of an FSA is based on the following assumption: (i) equity raised by members only (no external funding); (ii) a regular increase of shareholders (200 to 500) and number of shares per shareholder; (iii) an interest rate on very short-term loans decreasing from 10% to 5% per month (5% to 2,5% per month for short-term loans); (iv) a 15% yearly distribution of profit; (v) all operating costs paid by the FSA as from year 3 including external control/training. The FSA shows to be very profitable and quickly self-sustained: over six years the share value is doubled; equity raises from FCFA 1 to 20 million; loans distributed from FCFA 5 to 59 million.

3. **Women's Income-Generating Activities Models.** The activities undertaken by women's groups will be chosen by the beneficiaries themselves during implementation following women's interests and skills and above all according to market demand. Hence any forecast is very theoretical exercise. Nevertheless the activity models developed to carry out the financial analysis represent a good mix of activities currently undertaken by women as individuals and through groups: food crop production; food crop trade (maize); cassava processing; small animal husbandry (pig rearing). These models are also characterized by a very good marketing potential. These activities will be developed by an estimated 400 women's groups in 200 villages directly benefiting an estimated 8 000 women. Income-generating activities all show a positive cash-flow including loan reimbursement with an interest rate of 5% per month for short-term loans and 30% per year for medium-term loans.

4. **Incremental Production.** Incremental annual production will be realized mainly through increasing yields and reducing post-harvest losses rather than increasing the area under cultivation. It will result from the application of improved cropping and processing technologies accessible to women, but not currently undertaken as a result of lack of credit. The incremental annual production shown in the following table results from the aggregation of production of 400 women groups and 40 village commercial associations; it is indicative.

Incremental Annual Production (indicative)

Production	Production					
	Without Project		With Project		Incr. Production	
	Tons	FCFA Million	Tons	FCFA Million	Tons	FCFA Million
Village Commercial Associations	3 059	459	4 895	768	1 836	275
Women's Groups (food crops)						
of which: Groundnut	-	447	-	840	-	393
Maize	160	19	180	21	20	2
Chilly	200	14	450	32	250	18
Tomatoes	200	57	300	85	100	28
Women's Groups (Cassava)	1 100	358	2 160	702	1 060	345
Women's Groups (Pig rearing)	95	11	2 750	316	2 655	305
	189	66	360	126	171	60



Economic Analysis

5. Project benefits are both tangible and intangible. The tangible benefits will be: (i) the mobilization and securing of large amounts of rural savings and their transformation into loans meeting the local demand and its orientation towards financing investment and social needs; and (ii) increased production and income of Women's Microenterprises (WME), e.g., women's groups and commercial associations. Intangible benefits include better participation of women in decision-making at household and village level and rural development, increased market efficiency and transparency, more marketing opportunities (better access to more markets, increased number of traders and more competition among them), reduced post-harvest waste and better product quality, strengthened negotiations skills of rural women producers and increased prices paid to them, reduced transport costs, better access to primary health and primary education, facilitated access to credit, and improved entrepreneurship. A major benefit will result from the intensive efforts to develop grass-roots institutions (FSAs and WMEs), which would eventually ensure self-financing and self-sustained development after the project comes to an end. Most of the benefits are difficult to quantify. For the economic analysis, only the benefits of an incremental production of WMEs as well as of FSAs have been accounted for.

6. The Economic Analysis has been conducted over a 20-year period. All prices are expressed in constant October 1997 values. All investment costs have been considered, including training and technical assistance and road rehabilitation costs, even though no direct benefit has been accounted for the latter. Financial prices have been converted into economic values by removing taxes on input and investment costs as well as transfers (village association equity raised by members, credit). Benin is self-sufficient for most agricultural products (mainly food crops) considered in the analysis: imports are often meant to meet re-export demand for regional trade. Moreover, the project area is at the cross-roads of food crop trade chains between the Atlantic coast in the south and neighbouring countries in the north (Niger, Burkina Faso). Hence financial prices observed at rural market level in the project area can be considered as reflecting economic values for food crop.

7. **Economic Rate of Return (ERR).** Based on the above assumptions, the ERR is estimated at 23%. As mentioned earlier, this is a very theoretical calculation, since economic generating activities carried out by women's groups and other clients of FSAs will be extremely diversified, demand- and market-driven, and may not reflect those activity models developed to carry out the analysis. A sensitivity analysis has been conducted to test the impact on the ERR of several assumptions: increased costs, reduced benefits, lagged benefits (see results in the table below). If benefits were reduced by 20% (or lagged by two years) or if costs were increased by 20%, the ERR would remain in the range of 13-16%.

Sensitivity Analysis

Assumption	ERR (%)	Net Present Value (FCFA Million) ^{a)}
Base case	23	2 722
Increased Costs:		
- by 10%	19	1 925
- by 20%	16	1 128
- by 50%	8	negative
Reduced Benefits:		
- by 10%	19	1 653
- by 20%	14	584
Lagged Benefits:		
- by one year	17	1 576
- by two years	13	553
- by three years	11	negative

a) At an opportunity cost of capital estimated at 12%.